

Année civile 2018	Traitements	Pensions
Janvier	Lundi 29	Mardi 30
Février	Lundi 26	Mardi 27
Mars	Mercredi 28	Jeudi 29
Avril	Jeudi 26	Vendredi 27
Mai	Mardi 29	Mercredi 30
Juin	Mercredi 27	Jeudi 28
Juillet	Vendredi 27	Lundi 30
Août	Mercredi 29	Jeudi 30
Septembre	Mercredi 26	Jeudi 27
Octobre	Lundi 29	Mardi 30
Novembre	Mercredi 28	Jeudi 29
Décembre	Jeudi 20	Vendredi 21

Ce calendrier indique les dates auxquelles les comptes bancaires sont crédités du montant du salaire ou de la pension (date de valeur). Il concerne uniquement les agents titulaires de la fonction publique d'Etat.

Parmi les mesures qui vont impacter les salaires et les pensions...

- Le taux de la CSG (contribution sociale généralisée) passe de 7,5% à 9,2 %, soit une augmentation de 1,7 point. Les retraités seront particulièrement pénalisés.
- Le jour de carence en cas d'arrêt maladie est rétabli pour les fonctionnaires.
- Les prix à la pompe augmentent de 7,6 centimes par litre pour le gazole contre seulement 3,84 centimes pour l'essence.
- A Clermont-Ferrand, l'amende pour infraction au stationnement passera à 20,00 €uros, soit une augmentation de près de 18%.
- La hausse de la taxe intérieure sur la consommation de gaz naturel fera grimper la facture de 6,9%.
- Le timbre vert passe de 73 à 80 centimes, et le timbre rouge de 85 à 95 centimes, soit une hausse de 11,8%.
- Un prélèvement forfaitaire unique de 30% est mis en place sur les revenus mobiliers. Tous les revenus de l'épargne sont concernés à l'exception du Livret A, du PEA (épargne en actions) et des contrats d'assurance-vie de moins de 150.000 euros et gardés plus de huit ans.

